



[www.csbettonbasket.fr](http://www.csbettonbasket.fr)  
[contact@csbettonbasket.fr](mailto:contact@csbettonbasket.fr)

## Cotisation :

Pour la saison prochaine, les instances (FFBB, ligue de Bretagne, comité 35 et CSB) ont décidé d'augmenter le tarif des licences. Cela représente au total entre 7,00 € pour les U7 et 11,50 € d'augmentation pour les seniors. Cependant le CS BETTON BASKET a décidé de ne pas repercuter la totalité de ces augmentations auprès de ses adhérents.

Année de naissance	Catégorie	Renouvellement avant le 16 juillet	Renouvellement après le 16 juillet	Création
	Dirigeants - Bénévoles	15 €	15 €	15 €
	Techniciens - Officiels	15 €	15 €	15 €
	Détente - Loisir	105 €	105 €	105 €
2003 et avant	Seniors masculins	195 €	215 €	215 €
2005 et avant	Seniors féminines	195 €	215 €	215 €
2004-05-06	U20 masculins (juniors)	185 €	205 €	205 €
2006-07-08	U18 féminines (cadettes)	180 €	200 €	200 €
2007-2008	U17 masculins (cadets)	180 €	200 €	200 €
2009-2010	U15 (minimes)	175 €	195 €	195 €
2011-2012	U13 (benjamin(e)s)	170 €	190 €	190 €
2013-2014	U11 (poussin(e)s)	155 €	175 €	175 €
2015-2016	U9 (mini-poussin(e)s)	150 €	170 €	170 €
2017 et après	U7 (baby basket)	115 €	115 €	115 €

## Justificatifs e-licence FFBB :

### Certificat médical :

► **Pour les mineurs** : Si vous répondez par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé vous n'aurez pas à fournir de nouveau certificat médical.

► **Pour les majeurs** : Si vous avez fourni un nouveau certificat médical il y a moins de 3 saisons, il reste valable pour la saison 2023-2024, à condition de répondre par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé présent dans le formulaire en ligne.

### Pièce d'identité :

► **Pour les majeurs** : Fournir en ligne une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité recto-verso ou passeport pages 2 à 3)

## Assurances :

► **AIG Europe AON** : Adhésion au contrat d'assurances au nom du joueur

► **La Formule A est comprise dans le prix de la licence (choix par défaut pour tous). Toute autre formule vous sera facturée lors de votre inscription**

► Aucun remboursement possible si vous n'adhérez pas à l'assurance, mais fourniture obligatoire d'un justificatif de votre assureur.

## Mutation – Prêt :

Période normale (C1) : du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin

Période exceptionnelle (C2) : du 30 juin au 30 novembre

Pour toute mutation ou prêt : remplir l'imprimé FFBB. Les frais engendrés sont à la charge de l'adhérent

Catégorie	Mutation (C1)	Mutation (C2)	Prêt (T)
Dirigeants - Bénévoles	60 €	60 €	/
Techniciens - Officiels	60 €	60 €	/
Seniors à U17	60 €	60 €	105 €
U15	60 €	60 €	54 €
U13 à U7	0 €	0 €	0 €

## Règlement financier :

- ▶ en espèce lors des permanences
  - ▶ par chèque au nom du CSB section Basket (chèques vacances acceptés)
  - ▶ par carte bancaire lors des permanences
  - ▶ en ligne lors de l'inscription auprès de la FFBB (e-licence) via le portail HelloAsso (carte bancaire)
  - ▶ **Réduction familiale** (même domicile) à partir de la seconde licence joueur (hors technicien et dirigeant) et sur les suivantes de **15 €** (+5 € par rapport à la saison dernière)
  - ▶ Règlement en plusieurs fois (4 maxi) : **chèques encaissés au 15 du mois** : joindre les chèques en précisant au dos le nom du licencié et le mois d'encaissement, **DERNIER PAIEMENT EN JANVIER**.
  - ▶ 6 permanences seront assurées au mois de Juin et Juillet (voir dates ci-dessous) pour procéder au règlement financier ou pour répondre à toute question.
  - ▶ **Carte SORTIR ! – Coupon Sport – Pass'Sport** : Si vous bénéficiez de l'une de ces offres, merci de consulter le mode d'emploi du CSB : <https://csbettonbasket.fr/public/2502/upload/files/pre-inscriptions/informations-pour-les-adherents-carte-sortir-coupon-sport-pass-sport-saison-2023-2024.pdf>
- Pour toute question sur ces dispositifs s'adresser directement au CSB : [contact@csbetton.fr](mailto:contact@csbetton.fr)

**L'inscription ne sera validée que lorsque le règlement financier sera effectué**  
**Le règlement peut être effectué avant l'inscription auprès de la FFBB**

## Permanences :

Le règlement financier de votre inscription se fera lors des permanences organisées par la section :

- **Mercredi 28 juin entre 18h00 à 20h00** (Hall de la salle de la Touche)
  - **Samedi 1 juillet entre 11h00 à 12h00** (Hall de la salle de la Touche)
  - **Mercredi 5 juillet entre 18h00 à 20h00** (Hall de la salle de la Touche)
  - **Samedi 8 juillet entre 11h00 à 12h00** (Hall de la salle de la Touche)
  - **Mercredi 12 juillet entre 18h00 à 20h00** (Hall de la salle de la Touche)
  - **Samedi 15 juillet entre 11h00 à 12h00** (Hall de la salle de la Touche)
- (Dernier jour pour bénéficier de la réduction de 20 € pour les renouvellements)*

En dehors de ces permanences, vous pouvez déposer le règlement dans une enveloppe au nom du licencié chez Guillaume PICHOFF au **16 rue de Belle-Ile-en-Mer 35830 BETTON**